



PROJET D'AGGLOMERATION FRANCO-VALDO-GENEVOIS

Type d'avis :

Appel à candidature pour des mandats d'étude test, procédure sélective de préqualification, norme SIA 143./142

Autorités adjudicatrices :

Etat de Genève représenté par le Département du Territoire – Service de la planification directrice cantonale et régionale - Projet d'agglomération, en collaboration avec la CC du Genevois, le Conseil général de Haute-Savoie, la préfecture de Haute-Savoie, la Région Rhône-Alpes, les Communes de Archamps, Bardonnex, Bernex, Confignon, Neydens, Perly-Certoux, Plan-les-Ouates et Saint-Julien.

Personnes responsables:

M. Xavier de Rivaz, Département du Territoire, xavier.derivaz@etat.ge.ch

Mme Marie-Christine Massin, Communauté de Communes du Genevois, mcmassin@etat.ge.ch

Secrétariat des mandants:

DT - Planification directrice cantonale et régionale - Projet d'agglomération.

5 rue David-Dufour – CP 224 - 1211 GENEVE 8

Tél. 022 327 45 41

Fax. 022 327 40 40

Forme de procédure :

Le collège d'experts doit sélectionner 3 équipes de mandataires capables de présenter un concept d'aménagement territorial, dans le cadre d'une étude-test concernant le périmètre d'aménagement coordonné d'agglomération du PACA de Saint-Julien / Plaine de l'Aire.

Description sommaire du projet :

Définir un concept d'aménagement territorial évolutif intégrant les potentiels urbains (logements, activités, équipements publics), la mobilité, le paysage et les espaces ouverts, les espaces collectifs le long de 2 axes de transports collectifs en site propre. Les propositions devront favoriser un cadre de vie de haute qualité, donner le cadre d'un développement économique équilibré, en préservant et améliorant un environnement aux multiples aspects.

Conditions de participation :

Un groupe pluridisciplinaire avec des spécialistes de l'urbanisme, de l'économie, de la mobilité et de l'environnement, ils ne peuvent participer qu'à une seule équipe. Des spécialistes d'autres disciplines peuvent être consultés, ils ne peuvent prendre part qu'à un seul groupement. Le pilote est un architecte-urbaniste.

Critères de sélection :

Le choix, effectué uniquement sur dossier, est basé sur des critères qualitatifs pondérés :

35% : la cohérence de la philosophie de travail et de la démarche de projet ;

30% : la capacité de l'équipe à traiter un problème complexe à des échelles différentes, notamment en planification ;

25% : les qualités professionnelles et l'expérience des membres de l'équipe, notamment en matière transfrontalière ;

10% : l'appréciation générale de la candidature.

Obtention du dossier :

Les candidats intéressés peuvent demander les documents par écrit, fax ou courriel, à l'adresse du secrétariat du mandant. Ces données sont également disponibles sur le site www.simap.ch et www.projet-agglo.org

Délai des offres : dépôt avant le 13 octobre 2008

Adresse du dépôt de candidature : secrétariat des mandants.

Délai pour l'exécution des mandats : octobre 2008 à juin 2009.

4. Membres du collège d'experts :

Président : M. F. Grether, architecte, urbaniste.

Élus : M. Cramer, Conseiller d'Etat Canton de Genève ; M. Gaud, Président Communauté communes Genevois ; M. Borrel, Président Communauté d'agglomération d'Annemasse ; M. Etallaz, Conseiller général canton Saint-Julien ; M. Vioud, Conseiller régional Région Rhône-Alpes ; M. Seydoux, Conseiller administratif de Plan-les-Ouates ; M. Uong, Conseiller administratif de Confignon ; M. Savigny, Maire de Perly-Certoux ; M. Walder, Maire de Bardonnex ; M. Dal Busco, Conseiller administratif de Bernex ; M. Baertschi, Conseiller administratif de Lancy ; M. Thénard, Maire de Saint-Julien ; M. Jouvenoz, Maire d'Archamps ; M. Verdel, Maire de Neydens.

Professionnels : M. de Rivaz, chef de projet ; Mme Massin, cheffe de projet ; Mme Tranda-Pittion, architecte-urbaniste ; Prof. Léveillé, architecte-urbaniste ; M. Feddersen, architecte-urbaniste ; Mme Widmer, architecte-urbaniste ; M. Hersant, ingénieur mobilité ; Mme Maisonniac, directrice Maison de l'économie développement ; M. Carret, CG Haute-Savoie ; M. Chamoux, DDE Haute-Savoie ; M. Bérard, directeur site d'Archamps ; Mme Zaghouane, Région Rhône-Alpes ; Prof. Debarbieux, institut de géographie Université de Genève ; Prof. Girot, architecte-paysagiste, EPFZ.

Suppléants : M. Crastes, élu, directeur des Services techniques de Saint-Julien ; M. Grosjean, architecte-urbaniste, Genève